



**FR**

**CONSEIL DE DIRECTION**  
**107<sup>ème</sup> session**  
**Rome, 27-29 mai 2026**

UNIDROIT 2026  
C.D. (107) 3  
Original: anglais  
avril 2026

**Point n°3 de l'ordre du jour: Rapports**

**b) Rapport sur la Fondation d'UNIDROIT**

(préparé par le Secrétariat)

<i>Sommaire</i>	<i>Mise à jour sur les activités de la Fondation d'UNIDROIT</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Le Conseil de Direction est invité à i) prendre note de cette mise à jour, ii) envisager de nommer le Président du Conseil de Direction comme membre du Conseil d'administration de la Fondation d'UNIDROIT, iii) autoriser la publication du Guide sur les meilleures pratiques pour les registres électroniques, et iv) autoriser la publication du Guide et du Cadre sur l'Évaluation économique de la réforme du droit commercial international</i>
<i>Documents connexes</i>	<a href="#"><i>UNIDROIT 2025 – C.D. (105) 3</i></a> ; <a href="#"><i>UNIDROIT 2020 – C.D. (99) B.21</i></a>

**I. INTRODUCTION**

1. Créée en 1996, la Fondation d'UNIDROIT ("la Fondation d'UNIDROIT" ou "la Fondation") est une organisation néerlandaise à but non lucratif qui soutient la mission d'UNIDROIT<sup>1</sup>. La Fondation peut, en particulier, faciliter et apporter un soutien pour: i) la recherche en matière de droit uniforme et de droit comparé, ainsi que sa diffusion; ii) l'élaboration d'instruments internationaux et la promotion de la connaissance et de la compréhension de ces instruments et activités; iii) les bourses d'études, de stage et de recherche; et iv) la création et le développement de bases de données, de matériel de bibliothèque et d'autres systèmes et outils d'information destinés à soutenir et à rendre généralement accessibles ces activités de formation, d'étude et de recherche.

2. Lors de sa création, l'objectif principal de la Fondation était de soutenir financièrement UNIDROIT. Si la collecte de fonds pour les activités d'UNIDROIT reste un objectif essentiel, la Fondation soutient également des projets qui complètent et appuient les travaux d'UNIDROIT.

3. Le présent document contient i) une proposition relative à la gouvernance de la Fondation d'UNIDROIT, ii) une mise à jour sur les activités de la Fondation en 2025 et dans les premiers mois de 2026, et iii) une demande d'autorisation de publication de deux Guides élaborés dans le cadre des

<sup>1</sup> Les Statuts de la Fondation sont disponibles en anglais sur son site Internet: <https://unidroitfoundation.org/>.

projets d'élaboration normative de la Fondation: le "Guide sur les meilleures pratiques pour les registres électroniques" (*Guide on Best Practices for Electronic Business Registries*) et l'Évaluation économique de la réforme du droit commercial international: Cadre et Guide" (*Economic Evaluation of International Commercial Law Reform: Framework and Guide*).

## II. GOUVERNANCE

4. La Fondation est placée sous la direction d'un Conseil d'administration, qui comprend le Secrétaire Général d'UNIDROIT, la Professeure Maria Chiara Malaguti, Présidente émérite d'UNIDROIT, et la Professeure Carla Sieburgh, membre du Conseil de Direction. Voir l'[Annexe II](#) pour la composition complète du Conseil. Le Conseil d'administration est assisté, pour l'exercice de ses fonctions, par des membres du Secrétariat d'UNIDROIT.

5. Conformément aux Statuts de la Fondation, au moins une personne élue et nommée par le Conseil de Direction d'UNIDROIT doit être membre du Conseil d'administration<sup>2</sup>. Traditionnellement, le Président du Conseil de Direction est nommé membre du Conseil d'administration de la Fondation. En 2020, le Conseil de Direction a nommé la Professeure Maria Chiara Malaguti ([Rapport de la Fondation d'UNIDROIT 2020, C.D. \(99\) B.21](#)). Bien qu'elle continue à siéger au Conseil d'administration, le Secrétariat propose, compte tenu de la récente nomination d'un nouveau Président d'UNIDROIT, que le Conseil de Direction envisage de nommer le Professeur Enzo Moavero Milanesi en tant que nouveau membre du Conseil d'administration.

## III. ACTIVITÉS

6. Les activités de la Fondation se répartissent en deux catégories: i) les projets d'élaboration normative et ii) la formation et la recherche.

7. En ce qui concerne les projets d'élaboration normative, la Fondation soutient trois projets importants réalisés sous les auspices du Projet académique relatif à la Convention du Cap: i) le projet sur les Meilleures pratiques dans le domaine de la conception et du fonctionnement de registres électroniques ("le projet MPRE"); ii) le projet sur l'évaluation économique ("EE") de la réforme du droit commercial international; et iii) le projet sur la mise en œuvre et la conformité aux traités de droit commercial international ("le projet sur les traités"). Chacun de ces projets est entièrement financé par des donateurs et complète les travaux et le mandat d'UNIDROIT.

8. Deux de ces projets, à savoir le projet MPRE et le projet EE, ont abouti à la publication de deux nouveaux ouvrages: i) le "Guide sur les meilleures pratiques pour les registres électroniques" (*Guide on Best Practices for Electronic Business Registries*) et ii) l'Évaluation économique de la réforme du droit commercial international: Cadre et Guide" (*Economic Evaluation of International Commercial Law Reform: Framework and Guide*). Le lancement de ces deux Guides est prévu dans le cadre d'un événement parallèle lors de la 107<sup>ème</sup> session du Conseil de Direction, le 29 mai 2026.

9. En ce qui concerne la formation et la recherche, la Fondation gère l'Association des *Alumni* d'UNIDROIT, contribue au financement du Programme de bourses, de stages et de recherche d'UNIDROIT, et promeut les instruments et les activités d'UNIDROIT par l'organisation de concours d'essais.

10. Pour plus d'informations sur les activités de la Fondation en 2025 et dans les premiers mois de 2026, voir le Rapport figurant à l'[Annexe I](#).

---

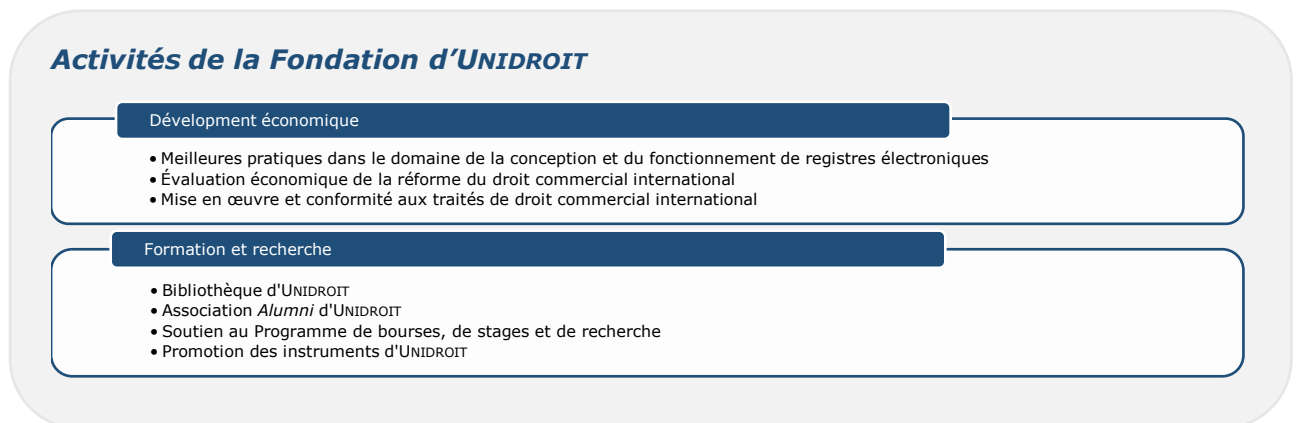
<sup>2</sup> Article 4(1)(a) des Statuts de la Fondation d'UNIDROIT.

#### **IV. ACTION DEMANDÉE**

11. *Le Conseil de Direction est invité à prendre note de cette mise à jour sur les activités de la Fondation d'UNIDROIT, y compris ses annexes. Le Conseil de Direction est également invité à envisager de nommer le Président du Conseil de Direction, le Professeur Enzo Moavero Milanesi, en tant que membre du Conseil d'administration de la Fondation d'UNIDROIT. Par ailleurs, le Conseil de Direction est invité à autoriser la publication du "Guide sur les meilleures pratiques pour les registres électroniques" (Guide on Best Practices for Electronic Business Registries) et de l'Évaluation économique de la réforme du droit commercial international: Cadre et Guide" (Economic Evaluation of International Commercial Law Reform: Framework and Guide).*

**ANNEXE I****I. INTRODUCTION**

1. Ce document résume les activités de la Fondation d'UNIDROIT au cours de l'année 2025, réparties en deux catégories thématiques comme illustré ci-dessous.

**II. PROJETS D'ÉLABORATION NORMATIVE**

2. La Fondation d'UNIDROIT soutient trois projets d'élaboration normative, menés sous les auspices du [Projet académique relatif à la Convention du Cap](#) (CTCAP), un partenariat entre UNIDROIT et l'Université de Cambridge, avec le Groupe de travail aéronautique (GTA) comme commanditaire fondateur.

**A. [Meilleures pratiques dans le domaine de la conception et fonctionnement des registres électroniques](#)**

3. Le projet sur les Meilleures pratiques dans le domaine de la conception et du fonctionnement des registres électroniques ("le projet MPRE"), parrainé par Aviareto (le Conservateur du Protocole aéronautique de la Convention du Cap), identifie les meilleures pratiques politiques et techniques en matière de conception et de mise en œuvre des registres électroniques. En 2021, un premier guide a été finalisé dans le cadre du projet MPRE, le [Guide on Best Practices for Electronic Collateral](#)

[Registries](#)<sup>3</sup>. Depuis le sixième atelier, tenu en septembre 2022, le projet s’est axé sur l’élaboration de bonnes pratiques pour les registres électroniques des *entreprises*.

4. Le neuvième atelier, tenu les 18 et 19 juin 2025 au siège d’UNIDROIT à Rome et en ligne, était consacré à l’examen des 24 facteurs de performance critiques (FPC) qui, ensemble, constituent un cadre pour un registre des entreprises adapté à son objectif. Les participants ont convenu d’introduire un FPC distinct pour la transparence, et des révisions ont été apportées à la structure générale du document, notamment l’ajout d’une Annexe visant à distinguer les meilleures pratiques des documents de référence contenant des normes techniques. Enfin, il a également été convenu que le Guide ferait l’objet d’une consultation ciblée avant sa finalisation. Un rapport de synthèse du neuvième atelier est disponible [ici](#) (en anglais).

5. La consultation ciblée a été lancée le 1er septembre, avant la Conférence annuelle du projet académique relatif à la Convention du Cap, tenue au Robinson College de l’Université de Cambridge, et s’est poursuivie jusqu’au 22 novembre 2025. Du 7 au 10 octobre 2025, le Guide a été présenté lors de la réunion annuelle 2025 du *Corporate Registers Forum* en Tunisie. Les dix réponses reçues ont apporté des perspectives diverses provenant de différents groupes de parties prenantes, notamment des prestataires de services et de technologies de registre, des registres d’entreprises, des opérateurs de registres électroniques, des experts en transformation numérique, des universitaires, des chercheurs et des conseillers juridiques d’Europe, d’Amérique et de la région MENA. De plus amples informations sur la consultation ciblée sont disponibles [ici](#) (en anglais).

6. Le dixième et dernier atelier s’est tenu en ligne le 5 février 2026 et était consacré à l’examen des commentaires reçus au cours du processus de consultation ciblée. Les participants à l’atelier ont convenu de clarifier les modèles et les fonctions des registres, ainsi que les différentes compétences juridiques des autorités chargées de la tenue des registres dans les différents pays. Le Guide aborde également le rôle que doit continuer à jouer le contrôle humain dans les processus automatisés et les technologies émergentes, la question de la responsabilité compte tenu de la nature non législative du Guide, ainsi que les normes techniques pertinentes en matière d’interopérabilité. Un rapport de synthèse du dixième atelier est disponible [ici](#) (en anglais).

7. Le lancement du Guide sur les meilleures pratiques pour les registres électroniques d’entreprises est prévu dans le cadre d’un événement parallèle à la 107<sup>ème</sup> session du Conseil de Direction, le 29 mai 2026. Après son lancement, il sera également promu lors de conférences sur les registres d’entreprises.

## **B. Évaluation économique de la réforme du droit commercial international**

8. Le projet sur l’évaluation économique (“EE”) de la réforme du droit commercial international a démarré en 2015 et vise à fournir des orientations sur la manière d’évaluer *ex ante* l’impact économique de la réforme du droit commercial international. À cette fin, le Groupe du projet EE, composé d’experts ayant une formation juridique et économique, a élaboré un cadre comportant cinq volets, couvrant: i) l’impact direct des nouvelles règles introduites par la réforme du droit; ii) l’impact des nouvelles règles en tant que système; iii) l’impact systémique (indirect) de la réforme du droit; iv) l’application effective des nouvelles règles; et v) le coût de la création et de la transition vers les nouvelles règles (le “Cadre”).

9. Le Secrétariat a préparé un avant-projet de Guide sur le Cadre pour l’évaluation économique de la réforme du droit du commerce international sur la base des informations recueillies lors des sessions précédentes, des contributions du Professeur Oren Sussman (Université d’Oxford) et du

---

<sup>3</sup> Le Guide (en anglais) est accessible gratuitement sous forme électronique et peut être acheté en version papier à l’adresse suivante: <https://ctcap.org/best-practices-in-the-field-of-electronic-registry-design-and-operation>.

Professeur Jordi Paniagua (Université de Valence), en leur qualité de consultants économiques, ainsi que des recherches supplémentaires menées par le Secrétariat.

10. Le onzième et dernier atelier (restreint), tenu le 23 janvier 2025, a été suivi d'une consultation ciblée lancée le 28 avril 2025 et d'un atelier de consultation organisé le 17 juin 2025 au siège d'UNIDROIT à Rome et en ligne. L'atelier a réuni 23 participants, dont des universitaires et des représentants d'organisations telles que la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, l'Organisation mondiale du commerce et la Banque asiatique de développement, et a permis d'examiner les commentaires reçus concernant l'amélioration et la finalisation du Cadre et du Guide. Les commentaires portaient principalement sur la nécessité de clarifier certains aspects et d'améliorer le contenu. Ces contributions ont servi de base aux révisions ultérieures, à l'élaboration d'une nouvelle étude de cas et à la finalisation du Guide.

11. Une réunion du groupe d'experts s'est tenue en ligne le 2 février 2026 afin d'examiner, d'approuver et de finaliser les modifications, ainsi que de discuter de la nouvelle étude de cas et d'une version abrégée du Guide destinée à servir de modèle aux utilisateurs. Le projet a ensuite été présenté par Mme Theodora Kostoula, Consultante juridique, lors du Symposium académique d'UNIDROIT sur le droit transnational au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, intitulé "*Transnational Commercial and Investment Law and Middle East Regional Developments*", tenu le 3 février 2026 au siège d'UNIDROIT, et a suscité un vif intérêt parmi les participants.

12. Le Cadre et le Guide pour l'évaluation économique de la réforme du droit commercial international devraient être examinés lors de l'Atelier international d'UNIDROIT sur le droit transnational et la coopération des organisations internationales, le 25 mai 2026, et lancés dans le cadre d'un événement parallèle à la 107<sup>ème</sup> session du Conseil de Direction le 29 mai.

### **C. Mise en œuvre et conformité aux traités de droit commercial international**

13. Suite à l'approbation par le Conseil d'administration de la Fondation d'UNIDROIT lors de sa 28<sup>ème</sup> session en mai 2023, un nouveau projet a été lancé sur la mise en œuvre et la conformité aux traités de droit commercial international (Projet sur les traités), avec le soutien financier du Groupe de travail aéronautique et d'Aviareto. Le projet sur les traités a pour but i) d'identifier et d'aider à résoudre les défis liés à la mise en œuvre des traités de droit commercial international et à la conformité à ces derniers, et ii) de fournir des orientations sur les meilleures pratiques.

14. Le deuxième atelier du projet sur les traités s'est tenu le 4 septembre 2025 au Centre Lauterpacht de l'Université de Cambridge et en ligne. Il a réuni 18 participants, dont des chercheurs issus d'universités de premier plan et des experts dans divers domaines liés aux traités. L'atelier était axé sur le document de travail préparé par le Secrétariat d'UNIDROIT, inspiré des réflexions et conclusions issues de la première session. Ce document visait à jeter les bases d'un futur Guide sur les meilleures pratiques en matière de mise en œuvre et de conformité aux traités de droit commercial international. S'appuyant sur une liste des questions clés à examiner, les participants ont étudié les aspects conceptuels et les raisons de la non-conformité, ainsi que les facteurs et les outils susceptibles de faciliter la conformité aux traités de droit commercial. Les discussions se sont également inspirées des mécanismes de facilitation utilisés dans des domaines connexes tels que le droit des investissements, le droit commercial, le droit maritime et le droit aérien. Les participants ont également examiné la portée du projet, en particulier les catégories de traités de droit commercial qui devraient y figurer.

15. À l'issue de ces discussions, il a été convenu que le Secrétariat élaborerait un Guide sur les meilleures pratiques pour la mise en œuvre et la conformité aux traités de droit commercial international. Ce Guide sera examiné lors du prochain atelier d'experts prévu le 8 juin 2026 et devrait être lancé en 2026.

### III. FORMATION ET RECHERCHE

16. Les activités de la Fondation dans le domaine de la formation et de la recherche comprennent le soutien au Programme de bourses, de stages et de recherche d'UNIDROIT, ainsi que la promotion des instruments d'UNIDROIT.

#### A. Association des *Alumni* d'UNIDROIT

17. Créée en 2020, l'[Association des Alumni d'UNIDROIT](#) est une plateforme destinée aux personnes ayant été accueillies à UNIDROIT dans le cadre de son Programme de bourses, de stages et de recherche depuis 1993. Les membres de l'Association bénéficient d'une série d'avantages, notamment des bulletins d'information contenant des mises à jour sur les activités d'UNIDROIT, des notifications concernant les événements et conférences à venir organisés par UNIDROIT et ses partenaires dans le monde entier, ainsi qu'un accès à un groupe fermé sur LinkedIn où ils peuvent échanger avec d'autres membres de l'Association ainsi qu'avec des membres du Secrétariat d'UNIDROIT.

18. La cotisation annuelle est de 50 € pour les avocats, juristes et universitaires, et de 25 € pour les jeunes professionnels et les étudiants (moins de 35 ans). Les recettes de l'Association servent à soutenir le Programme de bourses, de stages et de recherche d'UNIDROIT.

19. En 2025, quatre bulletins trimestriels repensés ont été publiés, et une remise spéciale sur le nouveau Guide législatif d'UNIDROIT sur la liquidation bancaire a été proposée. Tout au long de l'année, le nombre de membres de l'Association des *Alumni* a continué de croître, atteignant 89 membres en mars 2026 (l'âge moyen des membres est de 40 ans). Les membres proviennent de 40 pays, les plus représentés étant l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne.

#### B. Programme de bourses, de stages et de recherche d'UNIDROIT

20. En 2025, le cabinet d'avocats brésilien MadrugaBTW a renouvelé son soutien au Programme de bourses, de stages et de recherche d'UNIDROIT. En 2025, la bourse MadrugaBTW-UNIDROIT a permis à une ressortissante brésilienne, Mme Aline Miranda, d'effectuer un stage financé de deux mois au Secrétariat d'UNIDROIT. Pendant son stage, Mme Miranda a principalement contribué aux activités liées au Protocole MAC à la Convention du Cap.

21. En 2026, MadrugaBTW a accepté d'octroyer une bourse de trois mois à Mme Ana Elisa Prado Rocha, qui travaillera principalement sur le nouveau projet d'UNIDROIT sur le financement participatif fondé sur l'investissement. Au moment de la rédaction du présent document, les détails de cette bourse sont en cours de finalisation.

22. Par ailleurs, en 2025 et 2026, la Fondation d'UNIDROIT a fait don de 6.000 € et 5.000 € respectivement, provenant de ses fonds généraux, pour soutenir le Programme de bourses, de stages et de recherche d'UNIDROIT<sup>4</sup>. En 2025, la Fondation d'UNIDROIT a également transféré environ 1.200 € à UNIDROIT au titre de la vente des Commentaires officiels de la Convention du Cap via l'outil de paiement en ligne Stripe. Par ailleurs, la Fondation d'UNIDROIT a fait un don de 11.000 € à UNIDROIT pour son Centenaire en 2026.

#### C. Soutien au Centre de droit transnational asiatique d'UNIDROIT

23. En 2024, la Fondation a conclu un accord de parrainage avec un cabinet d'avocats international pour soutenir la création d'un centre juridique spécialisé dans les systèmes juridiques

---

<sup>4</sup> La Fondation contribue au Programme de bourses, de stages et de recherche d'UNIDROIT grâce aux fonds reçus par l'intermédiaire de l'Association des *Alumni* d'UNIDROIT, aux dons privés et aux frais généraux qu'elle prélève sur ses recettes.

asiatiques. Les objectifs du Centre de droit transnational asiatique (CDTA) sont de promouvoir les travaux, les instruments et les projets d'UNIDROIT dans la région Asie-Pacifique, et de renforcer les liens entre l'Asie et UNIDROIT (voir C.D. (107) 20). Après un premier don pour la création du CDTA d'UNIDROIT en 2024, le cabinet d'avocats a continué à apporter son soutien au Centre en accordant un second don par l'intermédiaire de la Fondation d'UNIDROIT en 2025.

## D. Promotion des instruments d'UNIDROIT

24. En 2025, avec le soutien de l'[International Law Institute](#) et de son Président, le Professeur Don Wallace, agissant à titre personnel, la Fondation a organisé un [Concours d'essais](#) sur le thème "A Decade of the UNIDROIT/FAO/IFAD Legal Guide on Contract Farming: Sustainable Agriculture and Food Security in a Changing World". Les personnes intéressées ont été invitées à soumettre un texte en anglais ou en français, d'une longueur comprise entre 2 000 et 3 000 mots, examinant divers aspects du Guide juridique sur l'agriculture contractuelle, notamment son impact sur les pratiques agricoles et le développement rural, son rôle dans la promotion d'une agriculture durable et sa contribution à la sécurité alimentaire dans un contexte mondial en pleine évolution.



25. Le concours a reçu un nombre record de 185 contributions. Les cinq lauréats ont présenté leur texte lors d'un [webinaire organisé le 15 décembre 2025](#). Les trois premiers ont reçu un prix en espèces.

26. Compte tenu du succès de la collaboration pour les Concours d'essais de 2022 à 2025, l'*United Rule of Law Appeal* (UROLA), une organisation affiliée à l'*International Law Institute*, a généreusement accepté de financer un Concours d'essais en 2026, sur le thème "Harmonising Private Law and Shaping the Future – 100 Years of UNIDROIT's Impact". Le concours d'essais a été lancé le 1<sup>er</sup> avril 2026 et les soumissions seront acceptées jusqu'au 30 juin 2026. Les participants sont invités à rédiger un texte en anglais ou en français, d'une longueur comprise entre 2 000 à 3 000 mots (hors notes de bas de page et références) examinant le thème de l'impact du Centenaire d'UNIDROIT sur l'harmonisation du droit privé. Les participants pourront choisir de soumettre leur texte dans l'une des deux catégories suivantes: a) analyse historique des travaux scientifiques antérieurs d'UNIDROIT; ou b) analyse prospective identifiant les lacunes du droit privé et commercial transnational et proposant de nouveaux domaines d'harmonisation. Comme à l'accoutumée, les trois meilleurs textes seront récompensés par des prix en espèces, et un webinaire sera organisé pour permettre aux auteurs des cinq meilleures contributions de présenter leurs travaux.

## E. Divers

27. Le 19 mai 2025, le Conseil d'administration de la Fondation d'UNIDROIT s'est réuni pour sa 30<sup>ème</sup> session. Au cours de cette réunion, le Conseil a reconduit les membres en fonction pour une période supplémentaire de cinq ans, à l'exception de M. Antonio de Palmas et de M. Claude Brandes (ce dernier avait présenté sa démission). Le Professeur Ignacio Tirado a été nommé Secrétaire du Conseil, en plus de son rôle de Trésorier.

28. Le Conseil a approuvé i) le [Rapport annuel pour 2024](#); ii) les [Comptes pour 2024](#); iii) le [Plan d'action pour 2026](#); et iv) les Budgets pour 2025 et 2026. Le Conseil a également examiné les activités de la Fondation depuis sa 29<sup>ème</sup> session en mai 2024 et a pris note de la mise à jour des activités d'UNIDROIT, y compris ses préparatifs pour le Centenaire.

29. Le Conseil d'administration se réunira pour sa 31<sup>ème</sup> session le 11 ou le 12 mai 2026.

**ANNEXE II****Conseil d'administration de la Fondation d'UNIDROIT:**

- Jeffrey Wool (*Président*)
- Don Wallace, Jr. (*Vice-Président*)
- Ignacio Tirado (*Secrétaire et Trésorier*)
- Georges Affaki
- Alban Caillemer du Ferrage
- Marcello Gioscia
- Louise Gullifer
- Maria Chiara Malaguti
- Carla Sieburgh

**Responsables de la Fondation:**

- William Brydie-Watson
- Myrte Thijssen
- Theodora Kostoula
- Kateryna Bovsunovska